

■ **Romandie FM SA**, à Lausanne, chemin des Charmettes 7, c/o Ofisa, CH-550-1042356-8. Nouvelle société anonyme. Statuts: 8 novembre 2004. But: prestations de service, conseils et assistance à ses actionnaires dans le secteur radiophonique. Capital-actions entièrement libéré: CHF 250'000, libéré à concurrence de CHF 125'000, divisé en 2'500 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: de Raemy Antoine, de Fribourg, à Thônex, président, Ribordy Adolphe, de et à Sembrancher, Steulet Pierre, de et à Rossemaison, tous deux vice-président, Rostan Blaise, de et à Lausanne, secrétaire, Défago Claude, de Champéry, à Monthey, Savary Thierry, de Payerne, à Fribourg, Schoch Gérard, d'Obfelden, à Avully, et Tschopp Gérard, de Loèche-les-Bains, à Pully, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Ofisa, à Lausanne.  
Journal no 11721 du 16.11.2004  
(02552304 / CH-550.1.042.356-8)